



FO SIS reçue par le conseiller sécurité civile auprès du ministre de l'Intérieur

FO SIS a été reçue au ministère de l'Intérieur par Monsieur Michael Bruneau, conseiller sécurité civile, pour un échange d'une durée d'1 h 30 consacré aux dossiers en cours et aux revendications portées par notre organisation.

En introduction, il nous a été indiqué que le ministre de l'Intérieur a saisi officiellement le Premier ministre afin de donner suite aux travaux du Beauvau de la sécurité civile.

Quatre orientations majeures sont annoncées :

- Un projet de loi de modernisation de la sécurité civile (hors financement) ;
- La loi de finances 2027, intégrant la question du financement des SIS ;
- Un projet de loi de décentralisation incluant le contrat territorial de secours d'urgence aux personnes ;
- Une loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI) pour 2028-2032 (cap capacitaire, moyens aériens, canadair...).

La filière des SPP est également identifiée comme un chantier prioritaire à venir, dont l'ouverture reste toutefois conditionnée à la question du financement des SIS ...

À cette occasion, FO SIS a présenté des revendications claires et immédiates :

- Porter l'indemnité de feu de 25 % à 35 % ;
- Mettre fin à l'arrêté du 20 avril 2012 relatif à l'indemnité de responsabilité, et, appliquer les indices réels des grilles, actuellement les indices minimums retenus du sapeur au lieutenant de 2^{ème} classe sont inférieurs au SMIC ;
- Inscrire dans le décret n°90-850 les indemnités de nuit, de dimanche et de jours fériés afin d'en garantir l'application effective ;
- Supprimer la surcotisation CNRACL de 2 %, injuste, tout en maintenant les droits à bonification de trimestres ;
- Ouvrir la retraite progressive dès 55 ans pour les SPP ;
- Reconnaître pleinement l'honorariat des SPP ;
- Réformer un congé pour raison opérationnelle, aujourd'hui très quasi inapplicable ;
- Reconnaître pleinement les personnels administratifs, techniques et spécialisés, indispensables au fonctionnement des SIS.

Paris le 30 mars 2026, le Bureau National FOSIS.